



Château et abords



Situation

La ville de Falaise se situe au sud du département du Calvados, à 36 km au sud de Caen et à 22 km au nord-ouest d'Argentan. Le château se trouve à l'ouest de la ville.



Le château vu du Mont Myrrah

DREAL/P. Gallineau

Typologie

Site bâti et abords

Commune concernée

Falaise

Surface

4 ha

Date d'inscription

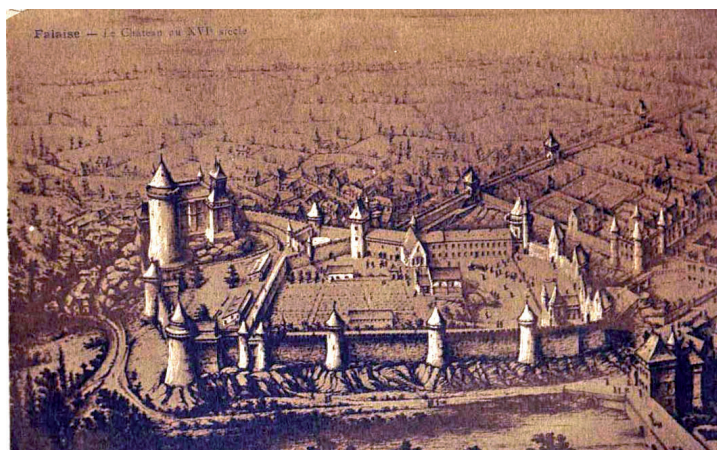
Arrêté du 18 septembre 1943

Histoire

Formidable défense naturelle, l'éperon de grès qui domine le Val d'Ante, face au Mont Myrrah (voir site 14010), est occupé par l'homme depuis le Mésolithique (- 7000 av JC). Au début du X^e siècle, Rollon le viking, premier duc de Normandie, fortifie le site et Falaise devient l'une des premières villes du nouveau duché. Le château est défendu par une solide enceinte entourant la basse-cour tandis que sur la pointe nord-ouest, un donjon s'élève dominant le Val d'Ante où tanneurs et tisserands s'installent.

La légende raconte que Robert le Magnifique y remarque un jour la fille d'un tanneur, Arlette, qu'il épouse. De cette union naît, en 1027, Guillaume dit le Batard, qui deviendra Duc de Normandie puis Roi d'Angleterre. Son fils, Henri 1^{er} Beauclerc,

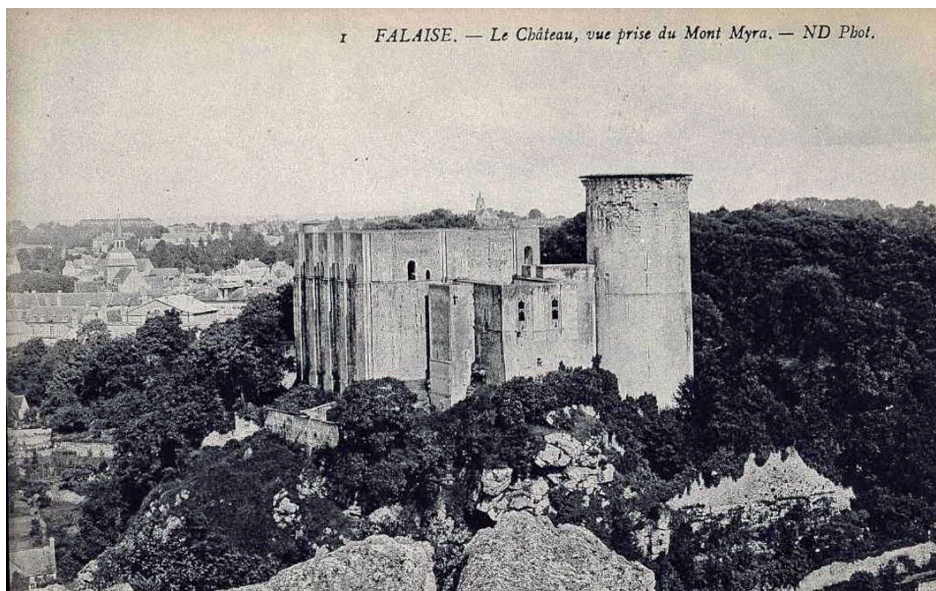
Roi d'Angleterre, rénove le vieux château en 1123 en reprenant les principes des forteresses d'Outre-Manche. Il y reproduit le plan carré des donjons avec, à l'intérieur, des espaces de vie pour le seigneur. Une chapelle ducale est bâtie dans la basse-cour et la ville s'étoffe à l'abri de son château-fort. En 1154, Henri II Plantagenêt, son petit-fils, règne sur un vaste territoire : Normandie, Anjou, Aquitaine, Limousin, Angleterre. Il contrôle également le Pays de Galles et l'Ecosse. A cette époque le château de Falaise



Le château de Falaise au XVI^e siècle

Archives du Calvados

s'agrandit avec le « petit donjon » qui sert de résidence, à l'ouest du grand donjon. Après l'annexion de la Normandie par Philippe Auguste, en 1204, Le Roi de France fait ériger le troisième donjon, la tour Talbot, puissante tour cylindrique haute de 30 m. Un châtelet remplace l'ancienne porte commandant les donjons. De nouvelles tours flanquent les remparts et un logis vicomtal est construit le long du rempart nord. Lors de la guerre de cent ans, l'occupation anglaise relance les aménagements militaires. Quinze tours de flanquement protègent les murailles et des ouvertures y font leur apparition pour laisser passer les nouvelles canonnières. En 1590, les armées d'Henri IV assiègent la ville hostile au nouveau Roi de France. Les marécages qui entourent le château et les vieux murs ne protègent pas les assiégés des tirs d'artillerie et la forteresse est prise. Le déclin de l'ancien château des ducs de Normandie commence, les bâtiments et les remparts se dégradent peu à peu tandis que la ville se peuple et s'enrichit de beaux hôtels particuliers. Au XVIII^e siècle, le château est abandonné et ses fossés sont comblés. Les toitures des donjons s'effondrent et il est envisagé de le raser ; le coût en est si élevé que finalement on y renonce. Au XIX^e siècle, un collège est construit sur les ruines de l'ancien logis vicomtal et, en 1840, le château est classé sur la toute première liste des monuments historiques. Victor Ruprich-Robert (disciple de Viollet-le-Duc) entame une campagne de restauration qui sauve les donjons de la ruine. Au début du XX^e siècle, les remparts sont en mauvais état et disparaissent sous la végétation. Les terrains entourant le château sont couverts par des taillis et des jardins plus ou moins boisés. L'intérieur du château, près du collège, est planté de tilleuls, de hêtres et de platanes. De l'extérieur,



Le château au début du XX^e siècle

c'est un véritable bois d'où surgissent les masses des donjons et des pans de remparts en ruines. Afin de protéger les abords de toute construction nouvelle, l'esplanade du château est inscrite parmi les sites en septembre 1943. A cette époque des troupes allemandes y résident et les arbres sont menacés d'abattage. En juillet 1944, d'intenses bombardements ravagent la ville. Falaise est quasiment détruite et si les donjons sont épargnés, le collège est en ruine, les remparts sont endommagés et la promenade des Bercagnes, au pied des remparts sud, n'existe plus (voir site 14011). Dans les années 1980, l'Etat et la Ville de Falaise (propriétaire du château) entreprennent un vaste programme de restauration et d'aménagement. Bruno Decaris, Architecte en Chef des Monuments Historiques, remplace les parties manquantes en utilisant des tech-

niques et des matériaux modernes pour éviter la confusion entre architecture ancienne et restauration. La tour Talbot est restaurée en 1986 et 1987, les toitures et le gros œuvre du grand donjon en 1992 et en 1994, l'avant-corps (en béton verni) est réalisé en 1996. Depuis, un bâtiment d'accueil est créé et la Haute-Cour restaurée. Les travaux de rénovation de l'enceinte ont démarrés avec la restauration des remparts est et sud ainsi que la basse-cour.

Le site

Site inscrit, le château de Falaise est avant tout un monument historique, haut-lieu du patrimoine normand. Chaque année, il accueille plus de 55 000 visiteurs qui viennent découvrir l'antique forteresse et les panoramas qu'elle offre vers la ville. Depuis les années 1980, un vaste programme de fouilles et de restaurations est mené afin de faire renaître le château de ses ruines. L'enceinte adopte un tracé irrégulier qui épouse le relief sur lequel elle est implantée. Les remparts délimitent un espace, de 1,5 hectares, découpé par un fossé entre haute et basse-cour. Au nord-ouest, les trois donjons occupent l'extrémité du promontoire et dominent le val d'Ante, face au Mont Myrrah. A l'intérieur, le donjon carré est flanqué d'un avant-corps en béton ciré. L'architecte a suivi les recommandations de la charte de Venise (proposée par l'UNESCO) et s'est interdit toute reconstitution à l'identique pouvant porter confusion avec les constructions anciennes. Tous les travaux répondent à ce principe, ils suggèrent les ouvrages disparus sans se confondre avec ceux subsistants. Ainsi, le châtelet



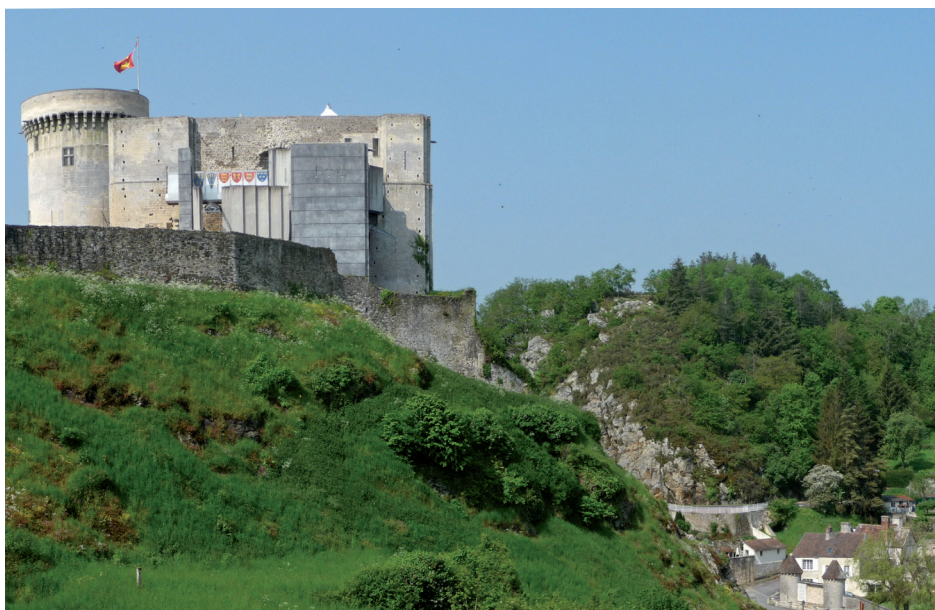
La tour Talbot et le grand donjon

d'entrée de la haute-cour est simplement évoqué avec des murs en « gabion » (structure métallique et pierres sèches). D'autres parties, encore lisibles, sont restaurées en l'état telle la courtine nord. Dans la basse-cour, la chapelle et le logis vicomtal ont disparus. Ils sont remplacés aujourd'hui par un jardin des simples et un bâtiment d'accueil. Les remparts sont en cours de restauration. C'est un vaste et long chantier de plusieurs années qui doit permettre à la forteresse de retrouver son image défensive. Après les murs nord et est, ceux du sud sont en voie d'achèvement. Il ne restera bientôt plus que les murs ouest à rénover (au pied de la tour Talbot) avant que, de nouveau, les hautes murailles entourent le château de leur blancheur d'antan. Au nord du site, les remparts de la ville, plus bas, rejoignent ceux du château. De ce côté, s'ils sont dégagés de la végétation, ils ne sont pas encore restaurés. Quelques tours s'y devinent encore sur la ligne de défense, qui file vers la ville, le long de la vallée de l'Ante. En-dessous, des terrasses engazonnées et de vieux murs s'étagent jusqu'à la rue de la Roche. Vers le Val d'Ante, la pente du promontoire devient plus raide sous l'esplanade des donjons. Elle se redresse encore, sous le petit donjon, en rochers verticaux et en surplomb. Vu de la Fontaine d'Arlette, le château apparaît comme une masse formidable et imprenable tant la hauteur est grande.

Source : Château de Falaise

Devenir du site

Depuis plus de trente ans, le château de Falaise est le domaine des archéologues, des historiens et des architectes qui relèvent la forteresse de ses ruines. Tout y est accompli dans le plus grand soin et le respect de l'histoire. Les restaurations ménagent les vestiges et ce qui ne peut être refait est suggéré avec des matériaux contemporains. Emblème et fierté de la ville, le château veillera encore longtemps sur la cité qui a vu naître Guillaume, Duc de Normandie et Roi d'Angleterre. La promenade à l'extérieur des remparts recèle bien d'autres étonnements tant la masse des constructions est formidable. Même si la promenade des Bercagnes (au sud) n'est plus aussi belle qu'avant-guerre, les abords sont soignés par les services techniques de la Ville qui s'attache à mettre l'édifice en valeur, quel que soit le point de vue.



Le château, le Mont Myrrha et la fontaine d'Arlette

DREAL/P. Galineau



La porte Saint-Nicolas

DREAL/P. Galineau

- Les travaux susceptibles de modifier l'aspect des lieux sont soumis à déclaration préalable auprès de l'administration 4 mois à l'avance. (Article L 341.1 et suivants et R 341.9 et suivants du code de l'environnement).
- Le camping et le stationnement des caravanes sont interdits, quelle qu'en soit la durée, conformément aux dispositions des articles R 111.42 et 38 du code de l'urbanisme.
- La publicité est interdite (article L 581.4 et suivants du code de l'environnement).
- La limite du site doit être reportée dans le document d'urbanisme en tant que servitude d'utilité publique opposable aux tiers (article L 126.1 du code de l'urbanisme).